



MUNICIPALITÉ DE CHAMPLAIN

POUR NOUS JOINDRE :

BUREAU MUNICIPAL



Adresse : 819, rue Notre-Dame

Téléphone : (819) 295-3979

Télocopieur : (819) 295-3032

Nos heures d'ouverture :

	AM	PM
Lundi au jeudi :	7h30 à 12h	12h45 à 16h
Vendredi :	8h à 12h	FERMÉ

Numéro d'urgence : (819) 996-3434

Note : À utiliser seulement sur les heures de fermeture du bureau municipal pour des urgences nécessitant une intervention immédiate

Courriels :

info@municipalite.champlain.qc.ca

mairie@municipalite.champlain.qc.ca

dg@municipalite.champlain.qc.ca

Site internet :

<http://www.municipalite.champlain.qc.ca>

 @Municipalité De Champlain

Système d'alertes municipales :

<https://champlain.alertesmunicipales.com>

SERVICE D'URBANISME



Adresse : 819, rue Notre-Dame

Téléphone : (819) 295-3979

Horaire : du lundi au mercredi
de 8h à 12h et 13h à 16h

Courriel : urbanisme@municipalite.champlain.qc.ca

SERVICE DES LOISIRS



Adresse : 961, rue Notre-Dame

Téléphone : (819) 295-3166

 @Loisirs Champlain

Courriel : loisirs@municipalite.champlain.qc.ca

SERVICE INCENDIE

*** À UTILISER UNIQUEMENT POUR OBTENIR UN
PERMIS POUR FEU À CIEL OUVERT***

Téléphone: (819) 691-5560

BIBLIOTHÈQUE



Adresse : 963, rue Notre-Dame

Téléphone : (819) 840-0407

 @Biblio Champlain

Courriel : biblio005@reseaubibliocqlm.qc.ca

LE CHAMPLAINOIS

BULLETIN MUNICIPAL

– SEPTEMBRE 2021 –

CE BULLETIN CONTIENT :

LE MOT DU MAIRE.....	2
CONSEIL MUNICIPAL	3
ADMINISTRATION.....	4
SÉCURITÉ CIVILE	8
LOISIRS.....	9
CULTURE.....	13
ENVIRONNEMENT.....	16
ACTIVITÉS ET INFORMATIONS RÉGIONALES	17
TABLE DES MARÉES DE CHAMPLAIN.....	19
CALENDRIER MUNICIPAL	20



Élections municipales 2021

Voir aux pages 4 à 7

Programmation des cours – Automne 2021



Plus de détails à la page 12.

Sacré pique-nique le 1^{er} septembre !



Plus de détails à la page 13.

Fête au village le 11 septembre !



Plus de détails aux pages 14 et 15.



Le mot du maire

Champlainoises, Champlainois,

Avec le mois de septembre vient la fin des vacances et la reprise des activités plus traditionnelles. Vous trouverez dans le présent numéro une foule d'informations sur ce qui s'en vient et je me permets d'attirer votre attention sur quelques dates ou articles importants.

- 1^{er} septembre : Sacré pique-nique au parc de la Fabrique
- Début septembre : Parution des activités de loisirs
- 7 septembre : Conseil municipal
- 11 septembre : Fête au village – La grande sortie (dans le respect des directives de la santé publique)
- 17 septembre
au 1^{er} octobre : Mises en candidature pour les élections municipales
- 20 septembre : Élections fédérales
- 11 octobre : Dernier conseil municipal pour les élus(es) actuels(les) si le quorum est atteint à la suite des mises en candidatures, seuls les élus par acclamation peuvent assister.

La municipalité vous invite à participer en grand nombre aux activités du 11 septembre.

Guy Simon, maire



CONSEIL MUNICIPAL

MEMBRES DE NOTRE CONSEIL MUNICIPAL

Maire : Guy Simon
 Siège #1 : Sébastien Marchand
 Siège #2 : Jocelyne Poirier
 Siège #3 : Yvon Sauvageau
 Siège #4 : Jean-Paul LeBlanc
 Siège #5 : Mireille Le Blanc
 Siège #6 : Claude Boisvert

PROCHAINES RÉUNIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

7 septembre	15 novembre
11 octobre	6 décembre

Prochaine réunion du conseil municipal

Mardi 7 septembre 2021
 20 h au Centre du Tricentenaire
 961, rue Notre-Dame
Vous êtes les bienvenus !

RESUME DE L'ASSEMBLEE REGULIERE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 2 AOÛT 2021*

Résolution 2021-08-113

Le conseil municipal adopte l'ordre du jour.

Résolution 2021-08-114

Le procès-verbal de l'assemblée du 12 juillet 2021 est adopté tel que présenté.

Résolution 2021-08-115

Le conseil autorise le paiement des comptes à payer en date du 2 août 2021 pour une somme n'excédant pas 134 675.56 \$.

Note

Monsieur Sébastien Marchand, fait le compte-rendu de la réunion du CCU du 19 juillet 2021.

Résolution 2021-08-116

Le conseil municipal autorise, au 854 rue Notre-Dame, la transformation d'un conteneur d'une largeur de 20 pieds en bâtiment accessoire aux condition suivantes :

- Les modifications mentionnées au préambule devront être respectées
- Les transformations et l'implantation seront complétées au plus tard le premier octobre 2021
- Toutes les normes relatives aux bâtiments accessoires seront respectées.

Résolution 2021-08-117

Le conseil municipal n'accorde pas la dérogation demandée pour la subdivision du lot 4 503 464 pour créer deux (2) nouveaux lots dont les dimensions ne correspondent pas à la réglementation au 754-756, rue Notre-Dame.

Note

Avis de motion de la présentation d'un règlement décrétant des travaux de mise en forme et de pavage de place Boisvert.

Résolution 2021-08-118

Dépôt du projet de règlement 2021-07 décrétant des travaux de mise en forme et de pavage de place Boisvert.

Résolution 2021-08-119

La municipalité de Champlain mandate le service d'ingénierie de la FQM pour la réalisation des plans et devis pour les travaux de mise en forme et de pavage de la portion habitée du rang Sainte-Marie.

Résolution 2021-08-220

Le conseil municipal autorise une dépense de 1 700 \$ pour l'organisation des «Sacrés pique-niques» du 4 août et du 1^{er} septembre 2021.

Résolution 2021-08-221

Le conseil municipal mandate MVC Océan inc. pour un montant maximum de 25 000 \$ pour l'inspection du quai de Champlain.

Résolution 2021-08-222

L'assemblée est levée.

*Veuillez prendre note qu'il s'agit d'un résumé des résolutions adoptées par le conseil municipal. Les procès-verbaux intégraux se retrouveront sur le site Internet de la municipalité lorsqu'adoptés.

ADMINISTRATION**Opération
vaccination
COVID-19****Vaccination COVID-19 sans rendez-vous :**

Où : Centre du Tricentenaire → Gymnase
(961, rue Notre-Dame, Champlain)

Date : Lundi 30 août 2021

Heure : 14h à 17h

AVIS PUBLIC D'ÉLECTION**Scrutin du 7 novembre 2021**

Par cet avis public, Jean Houde président d'élection, annonce les éléments suivants aux électrices et aux électeurs de la municipalité.

1. les postes suivants sont ouverts aux candidatures :
 - Poste de mairesse ou maire
 - Poste de conseillère ou conseiller 1
 - Poste de conseillère ou conseiller 2
 - Poste de conseillère ou conseiller 3
 - Poste de conseillère ou conseiller 4
 - Poste de conseillère ou conseiller 5
 - Poste de conseillère ou conseiller 6
2. Toute déclaration de candidature à l'un de ces postes doit être produite au bureau du président d'élection ou de l'adjointe désignée pour recevoir les déclarations de candidature aux jours et aux heures suivants :

Du 17 septembre au 1^{er} octobre 2021

Horaire : du lundi au jeudi de 7 h 30 à 12 h et 13 h à 16 h
Le vendredi de 8 h à 12 h

Attention : le vendredi 1^{er} octobre 2021, le bureau sera ouvert de 9 h à 16 h 30 de façon continue.

3. Si plus d'une personne pose sa candidature à un même poste, vous pourrez exercer votre droit de vote en vous présentant au bureau de vote qui vous sera assigné, **entre 9 h 30 et 20 h**, aux dates suivantes :
 - Jours de vote par anticipation : Samedi 30 octobre et dimanche 31 octobre 2021
 - Jour du scrutin : Dimanche 7 novembre 2021

**Mesures exceptionnelles liées à la situation sanitaire
(vote par correspondance – COVID-19)**

4. Vous pourrez voter par correspondance si vous êtes dans l'une des situations suivantes :
- Vous êtes domicilié(e) dans un établissement de santé admissible¹;
 - Vous êtes domicilié(e) dans la municipalité, mais incapable de vous déplacer pour des raisons de santé ou vous êtes une proche aidante ou un proche aidant domicilié à la même adresse qu'une telle personne;
 - Entre le dimanche 17 octobre 2021 et le mercredi 27 octobre 2021, vous devez respecter une ordonnance ou une recommandation d'isolement des autorités de santé publique, car vous :
 - o êtes de retour d'un voyage à l'étranger depuis moins de 14 jours;
 - o avez reçu un diagnostic de COVID-19 et êtes toujours considéré(e) comme porteur(-euse) de la maladie;
 - o présentez des symptômes de COVID-19;
 - o avez été en contact avec un cas soupçonné, probable ou confirmé de COVID-19 depuis moins de 14 jours;
 - o êtes en attente d'un résultat de test de COVID-19.

Pour voter par correspondance, **vous devez faire une demande verbale ou écrite** en communiquant avec le président d'élection au plus tard le mercredi 27 octobre 2021.

Les bulletins de vote par correspondance seront expédiés à partir du 18 octobre 2021.

Si vous êtes inscrit(e) au vote par correspondance et que vous n'avez pas reçu vos bulletins de vote quelques jours après leur envoi, vous pourrez communiquer avec le président d'élection pour en recevoir de nouveaux.

Les bulletins de vote devront être reçus au bureau du président d'élection au plus tard le vendredi 5 novembre 2021 à 16h30.

Si vous demandez de voter par correspondance car vous devez respecter une ordonnance ou une recommandation d'isolement des autorités de santé publique, votre demande sera valide uniquement pour le scrutin en cours. Si vous êtes dans une autre des situations présentées ci-haut, votre demande sera valide pour le scrutin en cours et pour les recommencements qui pourraient en découler.

¹ Les établissements de santé admissibles sont les centres hospitaliers, les CHSLD, les centres de réadaptation et les résidences privées pour aînés inscrites au registre constitué en vertu de la *Loi sur les services de santé et les services sociaux* (chapitre S-4.2) et les centres hospitaliers et les centres d'accueil au sens de la *Loi sur les services de santé et les services sociaux pour les autochtones cris* (chapitre S-5).

5. La personne suivante a été nommée secrétaire d'élection : Isabelle Droz
6. L'adjointe suivante a été désigné pour recevoir des déclarations de candidature : Marie-Andrée Cormier
7. Vous pouvez joindre le président d'élection ou son adjointe à l'adresse et au numéro de téléphone ci-dessous. Adresse : 819, rue Notre-Dame
Téléphone : 819-295-3979

Donné à Champlain le 25 août 2021



Présidente ou président d'élection

CONDITION POUR POSER SA CANDIDATURE

QUI PEUT SE PRESENTER AUX ELECTIONS MUNICIPALES

Les conditions d'éligibilité à un poste de membre du conseil sont établies par la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités.

CONDITIONS D'ELIGIBILITE

Pour l'élection 2021, vous pourriez être éligible à un poste de membre du conseil si vous avez le droit d'être inscrite ou inscrit sur la liste électorale municipale en satisfaisant aux critères suivants

1. Être âgée ou âgé de 18 ans ou plus le 7 novembre 2021;
2. Être une citoyenne canadienne ou un citoyen canadien le 1^{er} septembre 2021;
3. Ne pas être sous curatelle le 1^{er} septembre 2021;
4. Ne pas avoir été reconnue ou reconnu coupable d'une manœuvre électorale frauduleuse depuis le 31 août 2016; Ne pas être dans une situation d'inéligibilité en raison d'un emploi (p. ex. : membre du personnel électoral, employée municipale ou employé municipal) ou d'infraction à des lois du Québec ou du Canada;
5. a) Être domiciliée ou domicilié sur le territoire de la municipalité le 1^{er} septembre 2021 et au Québec depuis au moins six mois à cette même date;
OU
b) Être, la ou le propriétaire d'un immeuble ou l'occupante ou l'occupant d'un établissement d'entreprise situé sur le territoire de la municipalité depuis au moins 1 an le 1^{er} septembre 2021 (p. ex. : être propriétaire d'un chalet)
6. Résider sur le territoire de la municipalité, de façon continue ou non, depuis au moins un an le 1^{er} septembre 2021.

Il est de votre responsabilité de vérifier si vous répondez aux conditions d'éligibilité à un poste de membre du conseil de votre municipalité.

LES INELIGIBILITES

Les articles 61 à 67 ainsi que les articles 300 à 307 de la *Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités* traitent des motifs d'inéligibilité et d'incapacité. L'article 632 de cette même loi mentionne qu'une personne commet une infraction lorsqu'elle pose sa candidature tout en sachant qu'elle n'est pas éligible.

À titre d'exemple, sont inéligibles à occuper un poste de membre du conseil d'une municipalité :

- **Certaines élues ou certains élus**
 - o les ministres du gouvernement du Québec et du Canada;
 - o toute personne qui occupe un poste de membre du conseil d'une autre municipalité locale.
- Certaines fonctions professionnelles :
 - o les fonctionnaires et employées ou employés de la municipalité;
 - o les fonctionnaires et employés ou employés des organismes mandataires de la municipalité (p. ex. d'un office municipal d'habitation – OMH);
 - o les fonctionnaires du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation qui ne sont pas des salariés au sens du Code du travail;
 - o les membres et les fonctionnaires de la Commission municipale du Québec (CMQ) qui ne sont pas des salariés au sens du Code du travail.
- Certaines personnes impliquées dans l'élection générale du 7 novembre 2021 :
 - o les candidates et candidats aux élections municipales d'une autre municipalité locale;
 - o le personnel électoral de la municipalité;
 - o l'agente ou l'agent officiel d'un parti politique autorisé, sa représentante ou son représentant officiel et leurs adjointes ou adjoints;
 - o l'agente ou l'agent officiel et la représentante ou le représentant officiel d'une candidate ou d'un candidat indépendant pour l'élection générale de 2021 sauf s'il s'agit de la candidate elle-même ou du candidat lui-même.
- Certaines personnes exerçant des fonctions particulières sur les plans administratif et judiciaire :
 - o les juges des tribunaux judiciaires;
 - o le directeur et les procureurs aux poursuites criminelles et pénales;
 - o le directeur général des élections du Québec et les autres membres de la Commission de la représentation électorale.

En règle générale, toute personne ayant commis une infraction à la *Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités* entraînant son incapacité (art. 301 à 307, LERM), ne peut occuper un poste de membre d'un conseil municipal.

Vous pouvez également obtenir ces renseignements du président d'élection de votre municipalité.

SÉCURITÉ CIVILE



Communiqué de presse

RESPECTEZ LE CODE DE LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE POUR UNE RENTRÉE SÉCURITAIRE

Sainte-Anne-de-la-Pérade, le 23 août 2021 – Au cours des prochains jours, partout en province, des centaines de milliers d'élèves reprendront la route vers leurs établissements scolaires. Par conséquent, la présence d'autobus d'écoliers, de piétons, de cyclistes et de brigadiers amènera une augmentation de l'achalandage du réseau routier. Tous les usagers de la route devront redoubler de prudence afin d'assurer la sécurité de tous.

Sécurité routière : quelles sont les règles?

- Respectez les limites de vitesse affichées. Dans une zone scolaire, du lundi au vendredi et du mois de septembre au mois de juin, la limite de vitesse ne peut excéder 50 km/h entre 7 h et 17 h. (à moins que la vitesse affichée soit de 30 km/h pour la zone scolaire). Dans les deux cas, l'amende sera doublée si l'infraction est commise à l'intérieur de la période précisée.
- Le conducteur d'un véhicule routier ou un cycliste qui approche d'un autobus ou minibus affecté au transport d'écoliers dont les feux rouges intermittents sont en marche ou lorsqu'il est fait usage de son signal d'arrêt obligatoire doit s'immobiliser à plus de cinq mètres de l'autobus ou du minibus. De plus, il ne peut le croiser ou le dépasser que lorsque les feux rouges intermittents sont éteints et le signal d'arrêt obligatoire fermé. Aussi, il doit s'assurer qu'il peut le faire sans danger. Le nombre de points d'inaptitude attribuables à cette infraction est de neuf.
- Lorsque la circulation est dirigée par un agent de la paix, un brigadier scolaire ou un signaleur chargé de diriger la circulation lors de travaux, toute personne doit, malgré une signalisation contraire, obéir à leurs ordres et signaux.

Rappelons également l'importance du respect de la signalisation aux abords des écoles, particulièrement les zones réservées aux autobus, les zones où le stationnement est interdit et les zones de débarcadère. Plusieurs parents déposent leur enfant à l'école; ceux-ci doivent s'assurer de le faire en un endroit sécuritaire et éviter les manœuvres imprudentes telles que le stationnement en double et les virages en « U ».

-30-

Service des communications et de la prévention
Sûreté du Québec
Région Mauricie-Lanaudière
819 379-7195
www.sq.gouv.qc.ca

LOISIRS

CAMP DE JOUR 2021



Le 19 août dernier avait lieu la dernière journée du camp de jour 2021. Un bel été sous le soleil et la chaleur où nous avons réalisé une tonne de belles activités malgré le contexte encore restreint.

Je tiens d'abord à remercier nos 5 animateurs : Cuisto (Sabrina Lagrois), Coconut (Laurie Patry), Ananas (Annakim Turcotte), Étincelle (Maïka Plourde) et M&M'S (Alexis Rivard) → *Hé oui ! La gang qui a fréquenté le camp de jour : je vous entends me dire que vous aviez raison et que vous avez réussi à trouver tous les vrais noms derrière le surnom de vos animateurs ! Vous avez été de très bons détectives. Gardez le secret pour l'an prochain !* 🤔

Nos cinq animateurs ont effectué un travail remarquable au cours des 8 semaines du camp. Ce ne fut pas toujours de tout repos, mais ils étaient toujours au rendez-vous, jour après jour avec leur sourire et leur énergie contagieuse. Certains en étaient à leur première année d'animation (et même sur le marché du travail) et ils ont relevé le défi haut la main ! Un énorme merci à celles qui avaient plus d'expériences et qui ont contribué à l'encadrement des nouveaux grâce au partage de leurs trucs et astuces. Une belle complicité s'est développée avec chacun d'entre vous et j'espère vous revoir tous les cinq très bientôt et peut-être même comme animateurs l'an prochain !!

Je remercie également les parents qui ont été compréhensifs et collaborateurs tout au long de l'été (mais encore plus au cours des 3 dernières semaines avec le cas de COVID-19 suspecté et les cas de gastro-entérite qui sont venus assombrir nos derniers jours de camp). Sans oublier vos enfants qui se sont pliés aux règles du mieux qu'ils ont pu, et ce, 10 heures par jour, 4 jours par semaine. Ils ont été formidables !

Finalement, les derniers remerciements vont à toutes les personnes qui sont venues nous rendre visite et nous faire oublier la routine ! Je pense aux personnes qui sont venues à chaque semaine : Émilie Larouche (yoga), Elsa Bouchard et son équipe de la Caravane Kiné Option Santé (circuits, zumba, pound, initiation à la boxe, etc.) et à Lydia Pépin et Lise Déry de l'URLSM pour les 2 belles ententes de partenariats pour les cours de tennis et de danse. Mais je pense également à nos fournisseurs et collaborateurs spéciaux : L'Église de Champlain pour la visite en réalité augmentée, Educazoo pour l'atelier avec les animaux, Catherine Gaulin de la SADC qui est venue parler de développement durable, Gabrielle Nobert-Hivon de la SAMBBA qui nous a aidé à analyser l'eau derrière le Centre du Tricentenaire et aux propriétaires du Domaine enchanteur qui nous ont reçus le 19 août.

L'été a passé trop vite et je m'ennuie déjà de chacun des enfants présent cet été ! On se recroise très bientôt dans les corridors du Centre pour ceux qui fréquentent l'école primaire de Champlain et dans les événements de la Municipalité au cours de la prochaine année pour les autres !



Caroline Lemay (Jujube), responsable des loisirs
Téléphone : 819-295-3166
Courriel : loisirs@municipalite.champlain.qc.ca
Facebook : Loisirs Champlain

CAMP DE JOUR 2021





PROGRAMMATION AUTOMNE 2021



Avec l'arrivée de l'automne, je travaille fort pour vous préparer une programmation de cours qui saura répondre à vos attentes en renouvelant les ententes avec les professeurs que vous connaissez et appréciez et en essayant de nouvelles formules pour certains cours.

Au moment d'écrire ce message, j'attends quelques précisions supplémentaires quant à l'utilisation du passeport vaccinal et les règles de distanciation, nombre maximal de participants, etc. qui s'appliqueront cet automne avant de vous faire parvenir la dite programmation et lancer la période d'inscription qui se tiendra jusqu'au 17 septembre.



Pour ceux et celles qui sont impatients, voici les cours qui reviendront assurément (à moins d'un taux d'inscriptions insuffisant):

- **ViActive** avec Raymonde Perreault les lundis de 10h à 11h **
- **Zumba Gold** avec Stéphanie Trudel les mardis de 10h à 11h
- **Yogas débutant et intermédiaire** avec Émilie Larouche les mardis de 18h15 à 19h15 et 19h30 à 20h30
- **Yoga vitalité** avec Édith Baril les mercredis de 14h à 15h
- **Badminton libre** les mercredis (19h30 à 21h30)
- **Cardio Tonus** avec Marylie Mailhot les jeudis soirs (18h30 à 19h30)
- **Pickleball libre** les jeudis (19h30 à 21h30)
- **Cardio-musculation extérieur** avec Cardio Plein air les samedis de 10h30 à 11h30 (malheureusement aucun cours en semaine n'étaient disponible cet automne)



Il me reste quelques ententes à renouveler et je vous réserve de belles nouveautés, surtout pour les familles. Je vous invite à consulter la programmation complète qui vous sera envoyée par la poste le plus rapidement possible (semaine du 30 août).

→ Les cours devraient commencer la semaine du 20 septembre pour se terminer autours du 4 décembre.

****VIACTIVE:** *Ce cours n'est pas géré par la Municipalité. Le début des cours devrait se faire le 13 septembre sur le terrain de la Fabrique ou dans la salle polyvalente (sous-sol) au Centre du Tricentenaire. Les animatrices contacteront les habitués afin de confirmer toutes les informations. Si vous avez déménagés et/ou changé de numéros de téléphone ou que vous n'avez jamais participé aux cours et voudriez commencer à le faire : contactez Raymonde Perreault au 819-295-3488 pour vous inscrire.*

J'espère vous voir en grand nombre cet automne. Pour toutes questions ou commentaires, n'hésitez pas à me contacter !



Caroline Lemay, responsable des loisirs
Téléphone : 819-295-3166
Courriel : loisirs@municipalite.champlain.qc.ca
Facebook : Loisirs Champlain

COMITES DES LOISIRS



La situation familiale et/ou professionnelle de plusieurs membres bénévoles des comités «Événements» et «Programmation» a changé au cours de la dernière année. Cela fait en sorte que nous perdons quelques membres bénévoles de façon temporaire ou permanente pour certains. J'en profite pour remercier ces personnes pour leur implication et leur aide précieuse au cours des dernières années. Il nous fera toujours plaisir de vous réintégrer à l'équipe et de vous croiser dans les futurs événements.

Avec ces changements aux seins des deux comités, je travaille donc à former un nouveau (et seul) comité. Joanne Henry, Martine Letendre et Christina Perreault demeurent en poste et j'en suis très heureuse. Nous souhaitons cependant agrandir notre équipe afin de bonifier nos idées et rejoindre le plus de gens possible dans l'organisation de nos activités. Je peux déjà vous annoncer l'arrivée d'Amélie Toupin et Laurie Patry qui se joignent à nous. Vous pourriez donc constater un petit vent de changements au cours de la prochaine année.



Si tu es intéressé à t'impliquer bénévolement et à donner de ton temps et de tes idées, je t'invite à communiquer avec moi. Nous sommes toujours à la recherche de gens pour la décoration, la préparation et la tenue des événements. Voici les activités annuelles pour lesquelles nous avons toujours besoin de bras : Carnaval d'hiver, Fête Nationale, Halloween et Noël.

Au plaisir de vous croiser prochainement et bienvenues à nos nouvelles membres sur le comité des loisirs !



Caroline Lemay, responsable des loisirs
Téléphone : 819-295-3166
Courriel : loisirs@municipalite.champlain.qc.ca
Facebook : Loisirs Champlain

CULTURE



Source : Facebook @Tourisme Champlain

Sacré pique-nique

Date : Mercredi le 1^{er} septembre

Lieu : Terrain de la Fabrique (face au presbytère)

Heure : 18h30 à 19h30

Formule : Apportez votre boisson, votre pique-nique et votre chaise

PASSEPORT VACCINAL OBLIGATOIRE

Artistes invités : La formation The D'Aut

Retournons dans les années 70-80 pop rock classique avec Tiger Claude Desrochers, Denis Héon, Serge Poirier et André Laliberté.

Fête au village - La Grande Sortie

Date : Samedi 11 septembre

Lieu : Centre du Tricentenaire (Terrain de balle) sous le chapiteau

Heure : à compter de 15 h

Formule : Apportez votre boisson, chaise, table d'appoint, glacière....

PASSEPORT VACCINAL OBLIGATOIRE

11 h Rallye familial d'observation

À pied, à vélo, en poussette ou à trottinette, formez vos équipes et participez au rallye d'observation, de points et flèches très amusant.

Inscriptions et explications des règlements: À partir de 11h au Centre du Tricentenaire sous le chapiteau.

Plusieurs départs prévus à l'horaire à partir de 12h

Durée : Environ 2 heures.

Secteurs visés : À partir du bureau de poste jusqu'au ruisseau près du Manoir Antic englobant le secteur rue Hervé-Toupin et rue Massicotte, le belvédère du terrain de la fabrique ainsi que le quai.

16h : Dévoilement des gagnants et prix de participations sous le chapiteau

Responsables : Jean-Marc Côté, René Montplaisir et Hugues Germain

15 h : Animation à l'extérieur



Mini-golf : 9 trous et table de hockey

16h à 16h50 : Spectacle familial

Atlas dans l'espace! Spectacle de cirque spatial pour toute la famille où, à travers une aventure clownesque, se manigance la plus grande expédition de tous les temps. Découvrez ce ludique et intergalactique Globetrotter, funambule et jongleur de comètes dans son tout nouveau spectacle qui allie cirque, humour interstellaire et surtout, qui offre une expérience ouvrant une porte vers la Voie Lactée et les étoiles jusqu'au fin fond de la galaxie.



16h 50 à 17h30 : Atelier de jonglerie

Cherchant des réponses aux plus grandes questions existentielles :

- Peut-on jongler sur la lune ?
- Où est le cosmos ?
- Peut-on faire du fil de fer entre 2 étoiles ?

17h : Souper ambiance bistro

Tombez sous le charme des différents styles de musique, jazz, folk, et plus encore interprétés par des artistes de chez nous et d'ailleurs, le temps d'une précieuse pause repas.

Et pour vous sur place :

Manoir Antic :	Sur le grill, Hotdog, hamburger
Bouffe et Délices :	Un menu végétarien wraps, salade + Desserts
Simon de l'Atlantique :	Bagel au saumon fumé
La P'tite Bouffe :	Pita à l'effiloché de porc et viande fumée maison
Complètement Raisin :	Molle végan au raisin
Fromagerie L'Ancêtre :	Fromage
Le Temps d'une pinte :	Torréfacteur TukTuk café

18h à 20h : Sculpture de ballons



Carl le Magicien : Sculpture de ballons pour les enfants

19h : Les boîtes à chansons

Il était une fois... la boîte à chansons. C'est en toute simplicité qu'il nous sera offert une heure de la grande époque des boîtes à chansons. Un très bref clin d'œil pour une bonne dose de nostalgie mais combien sympathique avec les voix de chez nous et d'ailleurs.

20h : Spectacle de la musique dans vos oreilles

Les Claude et Les Meilleurs que Claude

10 musiciens sur scène vous transporteront dans leur univers musical rempli d'émotions, d'intenses bonheurs, de moments mémorables et inoubliables.

22h : Feux d'artifice



ENVIRONNEMENT



LET de Champlain LES TRAVAUX D'AMÉLIORATIONS SONT TERMINÉS

D'importants travaux visant à fermer définitivement une partie de la zone d'enfouissement autorisée ayant atteint sa pleine capacité et à capter le biogaz produit dans cette zone ont débuté en mars 2021. Ces travaux sont maintenant complétés – tous les systèmes installés sont pleinement opérationnels et Matrec est en mesure de capter et détruire tout le biogaz généré dans le secteur concerné par les travaux, ce qui représente une amélioration positive et durable pour le voisinage.

Les travaux réalisés au cours des derniers mois comportaient principalement l'installation de conduites et de neuf (9) nouveaux puits verticaux permettant le captage du biogaz dans la masse de matières enfouies. Le secteur ayant fait l'objet des travaux a aussi été recouvert d'une membrane imperméable et de plusieurs couches de sols qui permettent non seulement de sceller l'aire d'enfouissement, mais empêchent également les précipitations de pénétrer dans la masse de matières enfouies et les biogaz de s'en échapper. Le biogaz capté est valorisé en partie comme source d'énergie par l'entreprise voisine Diana Food et à l'usine de traitement des eaux se trouvant sur le site du LET de Champlain. Le biogaz résiduel est dirigé vers une torchère pour y être détruit. Cette section du site a également étéensemencée et profitera d'un couvert végétal dans l'avenir.

Questions et commentaires

Matrec a tout mis en œuvre afin de minimiser l'impact de ces travaux sur le voisinage et tient à remercier les citoyens de Champlain pour leur compréhension durant la période des travaux.

Pour toute question ou commentaire concernant les travaux réalisés ainsi que sur les activités et projets à venir au LET, vous pouvez laisser vos coordonnées en communiquant au 819 862-0829 et un représentant de l'entreprise communiquera rapidement avec vous.

Merci de votre compréhension.



ACTIVITÉS ET INFORMATIONS RÉGIONALES



Centre Communautaire Charles-Henri-Lapointe
100, rue de la Fabrique, 2^e étage
Ste-Anne-de-la-Pérade
418 325-3100

Panier de Noël

Vous êtes une famille, un couple ou une personne seule ayant un faible revenu, le Centre d'action bénévole des Riverains vous offre la possibilité de recevoir un panier de denrées pour la période des Fêtes.



Faites votre demande en complétant le formulaire disponible sur notre site au www.cabdesriverains.org et à nos bureaux du 6 octobre au 12 novembre inclusivement. Aucune demande ne sera acceptée après cette période. Une contribution minime pourrait vous être demandée.

Pour plus d'informations, communiquez avec nous !

Le bénévolat, gagnant sur toute la ligne !

Vous aimez conduire ? La cuisine vous passionne ? Vous appréciez le contact humain ? Vous avez une grande capacité d'écoute ? Le simple fait de rendre service vous rend heureux ? Sachez qu'offrir de votre temps aide profondément les gens et procure aussi un grand sentiment d'accomplissement.

Appelez-nous ou venez nous rencontrer à nos bureaux ! Avec vous, nous regarderons les opportunités de bénévolat qui sont offertes et nous trouverons celle qui vous convient.

Le bénévolat est un geste gratuit et de nombreux avantages s'y rattachent.

Venez vivre l'expérience ! Nous avons besoin de vous ! Devenez bénévole !

Pour les 65 ans et plus!



Le programme informatisé PAIR effectue des appels de sécurité et/ou médicaments tous les jours, à une heure déterminée.
GRATUIT

Contactez-nous ! Référez-nous !

Accompagnement-transport



Vous devez vous rendre à un rendez-vous médical ! Vous avez besoin d'être accompagné et vous n'avez personne dans votre entourage sur qui compter !

Le Centre d'action bénévole des Riverains vous offre un service d'accompagnement-transport sécuritaire selon les normes de la Santé publique.

N'hésitez pas à nous contacter pour plus d'informations

 ASSOCIATION des PERSONNES AIDANTES de la VALLÉE-DE-LA-BATISCAN COORDONNÉES : 301, rue St-Jacques, local 207, Sainte-Thècle (Québec) G0X 3G0 ☎ 418 289-1390 / Sans frais : 1 855 284-1390 POINT DE SERVICE : 660, rue Principale, local 1, St-Luc-de-Vincennes (Québec) G0X 3K0 ☎ 819 840-0457 info@aidantsvalleebatiscan.org 🌐 www.aidantsvalleebatiscan.org Prendre soin de SOI tout en prenant soin de L'AUTRE !	SERVICES OFFERTS - Formations - Conférences - Écoute - Café-jasette - Référence et information - Activités diverses - Répét à domicile
--	--

PROGRAMMATION DE SEPTEMBRE 2021

<u>Café-jasette</u> Vous êtes invités à vous joindre à nous pour un après-midi de détente et de plaisir à discuter et partager entre aidants. Vous aurez la chance d'échanger sur plusieurs sujets et de faire de belles rencontres. 	Le 14 septembre, de 13h15 à 15h00 St-Luc-de-Vincennes, 2^e étage Le 02-16 septembre, de 13h15 à 15h00 Ste-Thècle, local 217
<u>Conférence</u> : « Le courage de traverser les épreuves de la vie » Par Renée Pelletier, médecin, auteure et conférencière. « Malgré la réalité et les exigences de notre quotidien et celui de nos proches, nous est-il possible d'envisager à la fois de nous adapter et de changer pour le mieux? » Avec une approche «réaliste, aimante et aidante», Dr. Pelletier aborde les besoins, les capacités et les limites des proches aidants.	Le 09 septembre 13h00 à Ste-Thècle, Salle Aubin Places limitées, inscription obligatoire Transport gratuit disponible pour les proches aidants d'âinés. Informez-vous! L'APPU POUR LES PROCHES AIDANTS
<u>Groupe de soutien et d'information</u> « Loin des yeux près du cœur » : Un espace réservé aux proches aidants de personnes qui vivent en hébergement (ou s'y préparent). Tous ceux qui sont confrontés à cette étape de la vie sont invités à échanger sur leur vécu dans le but d'apprendre ensemble à y faire face et de favoriser l'atteinte d'un certain équilibre, sur 7 rencontres / 7 thèmes.	30 août, 08-13-20-27 septembre et 4-12 octobre 2021 à 13h15 Ste-Thècle, local 217 L'APPU POUR LES PROCHES AIDANTS
<u>Café-rencontre</u> « Votre lecture coup de cœur à partager » Nous aimerions connaître vos coups de cœur en matière de lectures et échanger à ce sujet. Nous en profiterons aussi pour vous faire la promotion de nos lectures pertinentes en lien avec votre rôle d'aidant. 	Le 21 septembre, de 13h15 à 15h00 St-Luc-de-Vincennes, 2^e étage Le 23 septembre, de 13h15 à 15h00 Ste-Thècle, local 217
<u>Visionnement d'un film</u> Venez visionner et échanger entre membres aidants sur un film qui traite de la réalité de bon nombre d'entre nous. Café et collations offerts. 	Le 28 septembre, de 13h15 à 15h00 St-Luc-de-Vincennes, 2^e étage Le 30 septembre, de 13h15 à 15h00 Ste-Thècle, local 217

Il est OBLIGATOIRE de s'inscrire ! 819 840-0457 (St-Luc) ou 418 289-1390 (Ste-Thècle)

TABLE DES MARÉES DE CHAMPLAIN – SEPTEMBRE 2021

JOUR	HEURE	MÈTRES	JOUR	HEURE	MÈTRES	JOUR	HEURE	MÈTRES
1	00 : 51	0.5	11	00 : 24	1.6	21	06 : 45	0.7
	05 : 09	0.9		09 : 39	0.9		10 : 12	1.5
	14 : 42	0.5		12 : 54	1.5		19 : 21	0.8
	ME 18 : 39	0.7		SA 21 : 45	0.9		MA 22 : 42	1.2
2	02 : 00	0.4	12	01 : 06	1.6	22	07 : 30	0.8
	06 : 18	0.9		10 : 30	0.9		10 : 54	1.5
	15 : 48	0.5		13 : 45	1.3		19 : 51	0.8
	JE 19 : 42	0.7		DI 22 : 27	0.8		ME 23 : 09	1.4
3	03 : 09	0.4	13	01 : 54	1.5	23	08 : 06	0.8
	07 : 15	1.0		11 : 33	0.8		11 : 27	1.4
	16 : 45	0.5		14 : 54	1.2		20 : 21	0.8
	VE 20 : 30	0.8		LU 23 : 12	0.8		JE 23 : 42	1.4
4	04 : 12	0.5	14	02 : 54	1.4	24	08 : 45	0.8
	08 : 45	1.3		12 : 42	0.8		12 : 03	1.4
	17 : 36	0.6		16 : 15	1.0		20 : 45	0.8
	SA 21 : 12	0.9		MA			VE	
5	05 : 03	0.5	15	00 : 12	0.7	25	00 : 09	1.4
	08 : 45	1.3		04 : 06	1.3		09 : 21	0.8
	18 : 15	0.6		14 : 00	0.7		12 : 39	1.3
	DI 21 : 39	1.1		ME 17 : 42	0.9		SA 21 : 15	0.8
6	05 : 51	0.6	16	01 : 27	0.6	26	00 : 42	1.4
	09 : 30	1.5		05 : 27	1.2		10 : 00	0.8
	18 : 54	0.7		15 : 15	0.6		13 : 21	1.2
	LU 22 : 12	1.0		JE 19 : 03	0.9		DI 21 : 42	0.7
7	06 : 39	0.7	17	02 : 45	0.6	27	01 : 18	1.3
	10 : 09	1.6		06 : 42	1.2		10 : 42	0.7
	19 : 27	0.8		16 : 24	0.6		14 : 12	1.0
	MA 22 : 52	1.4		VE 20 : 06	1.0		LU 22 : 15	0.7
8	07 : 24	0.7	18	04 : 00	0.6	28	02 : 03	1.2
	10 : 48	1.6		07 : 45	1.3		11 : 33	0.7
	20 : 00	0.8		17 : 18	0.7		15 ; 12	0.9
	ME 23 : 15	1.5		SA 20 : 51	1.1		MA 22 : 57	0.6
9	08 : 06	0.8	19	05 : 03	0.6	29	03 : 03	1.0
	11 : 27	1.6		08 : 42	1.4		12 : 39	0.6
	20 :36	0.9		18 : 09	0.7		16 : 30	0.8
	JE 23 : 51	1.5		DI 21 : 33	1.2		ME 23 : 57	0.5
10	08 : 51	0.9	20	05 : 57	0.7	30	04 : 21	0.9
	12 : 09	1.5		09 : 30	1.5		13 : 54	0.5
	21 : 06	0.9		18 : 45	0.8		17 : 57	0.7
	VE			LU 22 : 09	1.3		JE	
*Heure normale de l'est						31	04 : 00	1.0
							13 : 27	0.6
							17 : 15	0.8

CALENDRIER MUNICIPAL – SEPTEMBRE 2021

DIMANCHE	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
	30 août  À CHAMPLAIN (voir page 4)	31 août RENTÉE SCOLAIRE 	   1 Sacré pique-nique (Voir page 13) 4 ^{ième} vers. des taxes municipales	2 	3	4 
5  Messe (Église de Champlain) Dimanche : 10h45	6 Fête du Travail (Congé férié)	7 	8  	9 	10	11  Fête au Village - la Grande Sortie (voir pages 14 et 15)
12	13 	14	15   	16	17 Date limite pour les inscriptions au cours de la programmation d'automne (voir page 12)	18 
19 	20  Élections fédérales Début des cours de la programmation d'automne (voir page 12)	21	22  	23	24 	25 
26 	27 	28	29   	30	31	

Légende :  Assemblée du conseil municipal : 20h
(voir page 3)

 Collecte des matières recyclables
 Collecte des déchets domestiques

 **Bibliothèque (963, rue Notre-Dame)**
Lundis et mercredi : 19h à 20h30
Samedi : 9h à 12h